



**Parents d'élèves de l'enseignement public**

Madame la proviseure

Mesdames, messieurs membres de la communauté éducative

Mesdames messieurs personnels administratifs et techniques

Mesdames messieurs parents d'élèves du lycée André Alier

Comme suite à l'information apportée ce lundi 22 septembre 2025 aux parents d'élèves par l'intermédiaire de pronote, et décrivant l'agression d'un personnel de l'établissement par des élèves de ce même établissement, la PEEP Martinique tient à vous faire part de sa position.

La PEEP, Parents d'Elèves de l'Enseignement Public de la Martinique condamne avec la plus grande fermeté les événements décrits dans ce courrier. La PEEP assure de sa sympathie le personnel ayant subi cette agression, et apporte tout son soutien à ses collègues touchés psychologiquement par cet acte inadmissible.

La PEEP ne s'attribue pas le rôle de juge ou d'autorité moralisatrice envers qui que ce soit. La PEEP œuvre pour que l'établissement scolaire, quel qu'il soit, demeure un sanctuaire où tous doivent se sentir en sécurité.

Cela passe par le respect dû à chacun, dans sa personne et dans son rôle, en mettant comme préalable à toute action individuelle ou collective, la BONNE INTELLIGENCE, la BONNE FOI, et la BONNE VOLONTE.

Le droit au respect est un élément essentiel pour un fonctionnement harmonieux de notre société. Il nous appartient, parents de l'apprendre à nos enfants, en leur faisant comprendre que le fait d'agir en groupe en s'appuyant sur le « tout le monde fait ça » ne saurait les décharger de leur responsabilité personnelle, mais au contraire constitue un facteur aggravant. Il appartient à toute la communauté éducative de veiller au respect de ce droit, par tous et pour tous.

La PEEP adresse ses vœux de prompt rétablissement à l'agent blessé, souhaite qu'elle retrouve vite sa place au sein de la communauté et qu'elle soit vite rétablie dans son autorité auprès des élèves.

La PEEP souhaite que tous les élèves retrouvent leur place au sein de la communauté scolaire et qu'ils bénéficient pleinement des savoir, savoir-faire et savoir-être qui leur seront dispensés.

La PEEP souhaite que chacun, pour sa part, agisse pour qu'un climat serein et apaisé revienne au sein du lycée André Alier.

Pour la PEEP 972

Wilma LATOUR

Fort de France, le 22 septembre 2025

La Provisseure

Aux

- Membres de la communauté éducative
- Élèves
- Parents d'élèves

**Nos réf.** : AB/CM/N° 4993

**Objet** : mouvement de grève de certains élèves

Madame, Monsieur,  
Chers élèves,  
Chers membres de la communauté éducative,  
Chers parents d'élèves,

Je souhaite porter à votre connaissance des éléments factuels concernant les événements survenus récemment au sein de notre établissement, qui ont conduit à un mouvement de grève de certains élèves ce matin.

Le vendredi 19 septembre 2025 à la pause méridienne, une altercation a eu lieu entre un personnel de vie scolaire et un groupe d'une quinzaine de lycéens. Les élèves se sont amusés à entourer ce personnel, à lui toucher l'épaule à tour de rôle et à pousser certains d'entre eux sur elle. Au cours de cet incident, plusieurs élèves ont eu des comportements inappropriés envers ce membre du personnel, allant jusqu'à des contacts physiques non consentis, malgré ses injonctions claires de cesser. Dans un contexte de tension, la surveillante a réagi en repoussant certains élèves, ce qui a pu entraîner des gestes regrettables.

Depuis, des informations inexactes circulent, accusant cette surveillante d'avoir agressé trois élèves. Ces affirmations ne reflètent pas la réalité des faits tels qu'ils ont été établis par les premiers éléments d'enquête interne. Il est important de rappeler que toute personne a droit au respect de son intégrité physique et morale et que les comportements irrespectueux ou violents, quels qu'ils soient, ne sauraient être tolérés en établissement.

Nous constatons également que certains élèves sont instrumentalisés dans la diffusion de ces contre-vérités, ce qui nuit à la sérénité du climat scolaire et à la recherche de la vérité.

**Des mesures ont été prises** pour faire toute la lumière sur cette situation :

- Une enquête interne est en cours, dans le respect des droits de chacun.
- Les élèves et personnels concernés sont entendus. Le personnel concerné est actuellement en arrêt maladie
- Les autorités compétentes sont averties de la situation.

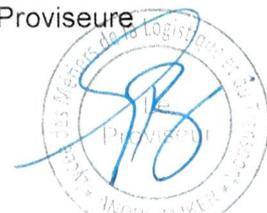
Je tiens à réaffirmer notre engagement collectif pour un cadre scolaire fondé sur le respect mutuel, la sécurité de tous et la confiance entre les membres de la communauté éducative.

L'établissement demeure ouvert et les cours ont lieu.

Je vous remercie de votre attention et de votre sens des responsabilités.

Avec toute ma considération.

La Provisseure



**Lycée des Métiers du  
Transport et de la  
Logistique**

**Provisseure  
Annie BARÈGE**

Téléphone :  
0596 72 58 84

Fax :  
0596 71 44 83

Mail :  
[ce.9720515c@ac-martinique.fr](mailto:ce.9720515c@ac-martinique.fr)

34 Boulevard Amílcar Cabral  
97200 FORT-DE-FRANCE